

Compte rendu
Non exhaustif et succinct
Réunion CSE du 28/04/26

BLAGNAC, le 05/05/2026

État des effectifs au 30/04/2026 :

DAS : 1736 et 164.97 intérim

DAS North : 62

DAS BELGIUM : 6

IBERICA : 254

GMBH (Allemagne) : 101 & 6 intérim

YLIPSON : 39

Canada : 3

Chine : 11

AUSGAEL (USA) : 3

USA Mobile : 4

Un peu moins de 30 % des recrutements sont aujourd'hui réalisés par cooptation.

Rappel de l'adresse mail pour coopter un CV :

cooptation-aero@derichebourg-multiservices.com

Le marché de l'emploi de l'industrie aéronautique est toujours très tendu, la direction indique qu'il faut actuellement mener entre 4 et 5 entretiens pour aboutir à une embauche confirmée.

Toutefois, le turnover est en nette diminution. D'après les données communiquées, il a été réduit de plus de moitié entre l'exercice 2021/2022 et l'exercice 2024/2025. Depuis, il semble se stabiliser à un niveau bas, avec environ 5 % des effectifs qui démissionnent durant l'année.

Ce taux de turnover communiqué n'intègre pas les ruptures de période d'essai, à l'initiative du salarié ou de l'employeur.

Retour enquête QVT :

Une enquête QVT (Qualité de Vie au Travail) a été menée auprès des salariés, du 1er décembre 2025 au 31 janvier 2026, via un QR code accessible depuis un document publié sur MyPeopleDoc.

Au total, 282 salariés y ont participé, faisant apparaître un taux de satisfaction 65 %.

Les RH vont désormais engager une analyse plus approfondie de l'ensemble des commentaires recueillis.

Certificats de formation :

La plupart des certificats liés aux formations suivies (ATEX, espaces confinés, B2X, incendie, etc.) sont accessibles dans votre espace BisonHQ (TOMAOQ). Si un certificat n'est pas disponible, vous pouvez en faire la demande auprès du service formation à l'adresse suivante :

formation.aeroservices@derichebourg-multiservices.com

Astreintes :

FO rappelle que selon notre accord d'astreinte, dans le cas d'une astreinte déclenchée en intervention, le temps de trajet doit être assimilé comme du temps de travail et pris en compte comme tel dans la planification Isatis.

Baisse d'activité Saint Nazaire :

L'activité d'assemblage des tronçons A320 à Saint-Nazaire subit un ralentissement des cadences, en raison de difficultés d'approvisionnement.

La direction indique avoir procédé à des reclassements d'effectifs en interne à Saint-Nazaire ainsi que des mobilités vers Toulouse, tout en regrettant un manque de visibilité de la part du client quant à une date de retour à la normale. À ce stade, aucun impact n'est identifié sur nos activités FAL A320 à Toulouse.

Pour **FO**, cette situation montre que, si la chaîne d'approvisionnement s'améliore, elle reste encore fragile. Des incertitudes persistent quant à la capacité de l'industrie aéronautique, dans son ensemble, à soutenir la montée en cadence engagée depuis la crise sanitaire.

Adhérer à FO :



SCANNEZ MOI
Pour adhérer



Compte rendu
Non exhaustif et succinct
Réunion CSE du 28/04/26

BLAGNAC, le 05/05/2026

Expertise financière :

À la suite d'une proposition de la CFE-CGC, une expertise comptable a été réalisée par SECAFI, un expert comptable également proposé par la CFE CGC.

Le coût total de cette expertise pour l'entreprise est de **88 790 euros**.

Pour **FO**, ce rapport n'apporte pas d'enseignements réellement nouveaux, dans la mesure où il reprend essentiellement des constats déjà connus. Le risque d'un retournement brutal du marché aéronautique, tout comme la forte dépendance à un client unique, avaient déjà été identifiés.

Si le document évoque certaines pistes visant à renforcer l'attractivité sur le marché de l'emploi, il reste toutefois assez superficiel et ne propose pas de mesures concrètes véritablement adaptées à notre contexte.

Par ailleurs, **FO** a alerté à plusieurs reprises sur la non-rentabilité de l'activité CAMO. Son intégration il y a quelques années dans la BU2 tend à en masquer les résultats réels. **FO** avait clairement demandé que cette expertise apporte des éclairages précis sur la rentabilité de cette activité. En l'état, le rapport est décevant, car il ne répond pas aux interrogations soulevées.

En conclusion, pour **FO**, cette expertise apporte peu d'éléments supplémentaires. Elle confirme notamment la baisse significative du turnover observée au cours des trois dernières années, un constat déjà établi.

Pour **FO**, cette expertise ne fournit pas d'informations complémentaires ni d'éclairage nouveau par rapport aux données communiquées chaque année par la direction.